

Écoles primaires Les Primevères-Jouvence Conseil d'établissement

Séance ordinaire

Mercredi 26 avril dans la classe de Marie-Pier Gilbert-Gauthier à l'école Jouvence

Procès-verbal **ADOPTÉ**

Présences :

Pour représenter les parents :

- M. Evans Lévesque, vice-président
- M^{me} Julie Genest Gaumond, trésorière
- M^{me} Sonya Trudeau
- M^{me} Audrey Lamontagne

Pour représenter le personnel enseignant :

- M^{me} Élisabeth Cimon
- M^{me} Hélène Beaulieu
- M^{me} Marie-Renée Coulombe

Pour représenter le personnel de soutien :

- M^{me} Sophie Nadeau

Direction de l'école :

- M. Maxim Pilote, directeur
- M^{me} Alexandra Therrien, directrice adjointe

École institutionnelle Les Primevères-Jouvence Convocation du Conseil d'établissement

Date : Le mercredi 26 avril 2023

Heure : 19h

Lieu : Classe de Marie-Pier Gilbert-Gauthier à l'école Jouvence

Projet d'ordre du jour

Bloc d'ouverture

Parole au public

1. Ouverture de l'assemblée
2. Vérification du quorum
3. Adoption du projet d'ordre du jour
4. Adoption et suivis au procès-verbal de la rencontre du 22 mars 2023¹

Bloc décision

5. Entrée progressive du préscolaire pour l'année scolaire 2023-2024
6. Adoption de la reddition de compte pour les mesures dédiées 2022-2023
7. Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école
8. Adoption des règles relatives aux contributions financières exigées aux parents pour 2023-2024
9. Retour de consultation du PEVR du centre de services scolaire des Découvreurs
10. Activités nécessitant un déplacement à l'extérieur ou un changement aux heures régulières (si nécessaire)

Bloc de consultation

11. Information générale :
 - a. de la présidente;
 - b. de la direction;
 1. Projet éducatif
 - c. du représentant au comité de parents;

¹ Document annexé

12. Divers

- a. Retour sur l'utilisation des écrans dans notre école
- b. Collation à l'école
- c. Amplitude des heures de service de garde à l'école Jouvence

13. Levée de l'assemblée.

1. Ouverture de l'assemblée

Monsieur Evans Lévesque, vice-président, souhaite la bienvenue aux membres. Il ouvre ensuite l'assemblée.

CÉ.22-23 – 28 Il est proposé par Julie Genest Gaumond appuyée par Audrey Lamontagne, d'adopter le projet d'ordre du jour.

2. Vérification du quorum

3. Adoption du projet d'ordre du jour

M. Evans Lévesque présente l'ordre du jour aux membres du conseil d'établissement. Le sujet *Amplitude des heures du service de garde de l'école Jouvence* est ajouté au point *Divers*.

4. Adoption et suivis au procès-verbal de la rencontre du 1^{er} février 2023

CÉ.22-23 – 29 Il est proposé par Marie-Renée Coulombe appuyé par Sophie Nadeau, d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 22 mars 2023.

5. Entrée progressive du préscolaire pour l'année scolaire 2023-2024

Madame Alexandra Therrien explique qu'encore cette année, les futurs élèves du préscolaire auront la chance de venir passer des moments à l'école avant la rentrée scolaire de septembre. Lors de ces journées, les enfants auront l'occasion de visiter leur classe et d'avoir un premier contact avec les enseignantes du préscolaire. De plus, le service de garde sera offert pendant les périodes où les élèves ne seront pas en classe

CÉ.22.23– 30 Il est proposé par Julie Genest-Gaumond, appuyé par Hélène Beaulieu, d'approuver l'entrée progressive du préscolaire pour l'année 2023-2024.

6. Adoption de la reddition de compte pour les mesures dédiées 2022-2023

M. Maxim Pilote présente un document sur les mesures ciblées pour reddition de compte. Il mentionne que le gouvernement demande d'indiquer le montant utilisé pour chaque mesure ciblée.

CÉ.22.23– 31 Il est proposé par Élisabeth Cimon, appuyé par Sonya Trudeau, d'adopter la reddition de compte pour les mesures dédiées 2022-2023.

7. Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école

Madame Alexandra Therrien présente aux membres du conseil d'établissement le plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école. Elle mentionne qu'il s'agit d'un canevas de base qui est mis à jour en fonction des réalités de chacun des milieux scolaires. Elle explique également que plusieurs moyens tels que la formation des membres du personnel sur la surveillance stratégique sur la cour d'école, les billets de dénonciation, les ateliers avec les policiers-écoles, les codes de vie ainsi que la plateforme Moozoom sont mis en application dans nos écoles pour lutter contre cette problématique.

CÉ.22.23– 32 Il est proposé par Sophie Nadeau, appuyé par Hélène Beaulieu, d'adopter le plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école.

8. Adoption des règles relatives aux contributions financières exigées aux parents pour 2023-2024

Monsieur Maxim Pilote explique qu'il y a quelques années, une poursuite judiciaire a eu lieu entre les parents et les commissions scolaires, car ces derniers contestaient certains frais leur étant chargés. À la suite de cette poursuite, une entente hors cours a engendré la mise en place de règles relatives aux contributions financières exigées aux parents dans toutes les écoles du Québec. Il présente ensuite cesdites règles pour l'année 2023-2024.

CÉ.22.23– 33 Il est proposé par Marie-Renée Coulombe, appuyé par Audrey Lamontagne, d'adopter les règles relatives aux contributions financières exigées aux parents pour 2023-2024.

9. Retour de consultation du PEVR du centre de services scolaire des Découvreurs

Dans un premier temps, Monsieur Maxim Pilote explique que le plan d'engagement vers la réussite est lié à la planification stratégique du ministère de l'Éducation. Ensuite, il explique que le centre de services scolaire des Découvreurs souhaite avoir l'avis des membres des différents conseils d'établissement se trouvant sur son territoire.

CÉ.22.23– 34 Il est proposé par Élisabeth Cimon, appuyé par Hélène Beaulieu, d'approuver l'ébauche du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire des Découvreurs.

10. Activités nécessitant un déplacement à l'extérieur ou un changement aux heures régulières (si nécessaire)

Madame Alexandra Therrien mentionne qu'il est de nouveau possible de faire un déplacement d'horaire. Elle propose aux membres du conseil d'établissement d'accepter le déplacement d'horaire du 22 juin prochain dans le cas où tous les membres du personnel ainsi que les transporteurs soient en accord avec la proposition.

CÉ.22.23– 35 Il est proposé par Audrey Lamontagne, appuyé par Julie Genest Gaumond, d'accepter le déplacement d'horaire, si nécessaire, lors de la dernière journée d'école le 22 juin prochain.

Madame Alexandra Therrien explique que les enseignantes de l'école Jouvence souhaitent aménager une classe extérieure. Pour ce faire, ces dernières proposent d'organiser une activité de financement pendant laquelle les élèves et leur famille seraient conviés à une soirée cinéma dans la cour de l'école.

CÉ.22.23– 35 Il est proposé par Hélène Beaulieu, appuyé par Sophie Nadeau, d'accepter la tenue de l'activité de financement pour la création d'une classe extérieure à l'école Jouvence.

11. Information générale

a. de la présidente;

Aucune information.

b. de la direction;

1. Projet éducatif

Monsieur Maxim Pilote mentionne que dès demain, le jeudi 27 avril, les parents des écoles Les Primevères et Jouvence recevront un sondage à compléter concernant le projet éducatif de l'école. De plus, à la mi-mai, les élèves de la 3^e à la 6^e année seront sondés.

c. du représentant au comité de parents;

La représentante du comité de parents, Madame Audrey Lamontagne, mentionne que lors de la rencontre du 12 avril dernier, le directeur général, monsieur Christian Pleau, a mentionné que les diverses écoles du centre de services scolaire des Découvreurs sont remplies à pleine capacité. De plus, Monsieur Pleau a parlé des travaux ayant lieu à l'école St-Yves, de l'expropriation de l'école secondaire de Rochebelle dû au futur tramway, des conventions collectives qui ont pris fin le 31 mars dernier. Madame Lamontagne explique aussi que l'école Madeleine Bergeron a reçu du financement en lien avec les cotes 23 et 26, que l'utilisation du temps d'écrans a été rediscutée et que les représentants du comité de parents souhaitent adopter une résolution. Cependant, comme il n'y a pas eu de consensus lors de la dernière rencontre, les membres devraient être sondés par courriel.

12. Divers

a. Retour sur l'utilisation des écrans dans notre école

Monsieur Maxim Pilote évoque que la discussion sur l'utilisation des écrans à susciter divers questionnements chez les membres du personnel de l'école. Il mentionne qu'il y a été en mesure de quantifier l'utilisation de ceux-ci en excluant le tableau numérique se trouvant dans toutes les classes.

Les données ont été relevées sur une période de 64 jours, soit du retour des fêtes jusqu'à la semaine du 17 avril dernier. Les résultats de ses observations se trouvent sur le tableau ci-dessous.

	École Les Primevères	École Jouvence
1 ^{er} cycle	0	60 minutes
2 ^e cycle	1200 minutes	480 minutes
3 ^e cycle	720 minutes	1320 minutes

b. Collation à l'école

Madame Julie Genest Gaumond se questionne par rapport à la politique alimentaire de l'école Les Primevères-Jouvence. Monsieur Maxim Pilote explique qu'il n'y a pas de politique alimentaire à l'école. Toutes les collations sont acceptées. Cependant, les friandises et les aliments qui contiennent des noix ou des arachides ne sont pas acceptés. Madame Alexandra Therrien soulève qu'un virage s'amorce en lien avec cette politique et que celle-ci devrait être mise en place lors de la prochaine rentrée scolaire.

b. Amplitude des heures de service de garde à l'école Jouvence

Mesdames Alexandra Therrien et Sophie Nadeau ont remarqué que les éducatrices terminent plus tôt que les heures d'amplitude du service de garde, soit de 7h le matin à 18h le soir. En effet, de janvier à aujourd'hui, huit dépassements ont été observés après 17h45. Elles souhaitent donc diminuer les heures de service de garde pour que celui-ci ferme à 17h45 dès l'an prochain.

Il est proposé par Élisabeth Cimon appuyé de Marie-Renée Coulombe d'accepter la modification de l'amplitude des heures de service de garde à l'école Jouvence.

13. Levée de l'assemblée

Monsieur Evans Lévesque remercie les membres et annonce la levée de l'assemblée. Il est 21h37.

Maxim Pilote
Directeur
École Les Primevères-Jouvence

Alexandra Therrien
Directrice adjointe
École Les Primevères-Jouvence

Catherine Fournel
Présidente du CÉ